



Cloture de la 56ème assemblée mondiale de la santé (extraits)

Rubrique : actualités - Date : mercredi 28 mai 2003

28 mai 2003

NOUVEAU TRAITE - NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL - NOUVEAU BUDGET

L'Assemblée mondiale de la Santé, sommet annuel de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève, a clos sa cinquante-sixième session aujourd'hui (19-28 mai 2003). Plus de 2000 participants, et notamment les ministres de la santé des 192 Etats Membres de l'OMS, ont débattu les politiques et pris des décisions sur les futurs travaux de l'OMS en matière de santé publique. La présente note résume les événements marquants de l'Assemblée.

Le 21 mai, l'Assemblée a adopté à l'unanimité le premier traité mondial de santé publique, la Convention-cadre pour la lutte antitabac (http://www.who.int/gb/EB_WHA/PDF/wha56/ea56r1.pdf), couronnement de quatre années de négociations ardues, a été au coeur de cette Assemblée. Véritable triomphe pour la santé publique et le multilatéralisme, la Convention, grâce aux mesures de réduction de la demande et de l'offre qu'elle prône, protégera des milliards de personnes vivant de par le monde et appartenant aux générations actuelle et future des répercussions dévastatrices du tabagisme et de l'exposition à la fumée de tabac. Le tabac tue près de 5 millions de personnes par an. Si l'on ne prend pas des mesures rigoureuses pour contrer l'escalade du tabagisme au niveau mondial, notamment parmi les enfants, les adolescents et les femmes, le fardeau de la maladie, des incapacités et des décès, notamment dans les pays en développement, pèsera encore plus lourd.

Plusieurs pays ont dit à l'Assemblée qu'ils signeraient rapidement la Convention, dès le mois prochain, et la ratifieraient. Quarante ratifications, qui prendront environ un an, seront nécessaires pour son entrée en vigueur. Le Directeur général de l'OMS, le Dr Gro Harlem Brundtland, dont c'est là une initiative majeure, a déclaré que l'adoption constituait un moment qui ferait date en matière de santé publique mondiale et qu'elle se sentait confortée par l'engagement solide et sérieux que les pays avaient pris à l'égard de ce pacte.

&&&&&. &&&&&.

L'Assemblée a approuvé une résolution intitulée Stratégie pour la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent qui vise à réduire la mortalité parmi les enfants, le nombre de décès ayant atteint 10,8 millions pour les moins de cinq ans en 2000. La stratégie vise également à faire diminuer le nombre de décès d'adolescents survenant chaque année, qui atteint actuellement 1,4 million. Les risques pour les adolescents sont : le VIH/SIDA, le tabagisme et l'alcoolisme, la dépression, le suicide et la violence. Sept domaines prioritaires d'action ont été recensés, dont la nutrition et les maladies transmissibles évitables et traitables, responsables de plus de la moitié des décès des enfants de moins de cinq ans. Les Etats Membres ont été invités à faire de la santé du nouveau-né, de la survie de l'enfant, et de la santé et du développement de l'adolescent une priorité.

&&&&&&& &&&&&&& La Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé se réunira du 17 au 24 mai 2004 à Genève.

Cloture de la 56ème assemblée mondiale de la santé (extraits)

Une liste complète des résolutions adoptées par l'Assemblée peut être consultée à l'adresse : <http://www.who.int/gb/>

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond de l'OMS sont accessibles sur Internet à partir de la page d'accueil de l'OMS : <http://www.who.int>